RALLYE-LA-HAUT

ÉQUIPAGE DU LUART

Cet Équipage existe depuis environ cent cinquante ans — messieurs les veneurs, saluez! — dans la famille du Luart.

Il a toujours chassé régulièrement dans les forêts de Vibraye, des Loges et de la Pierre (Sarthe), et faisait, avant la guerre, des déplacements en forêt de Perseigne, d'Écouves et de Bellême (Orne), ainsi qu'en forêt de Saint-Fargeau (Yonne) jusqu'en 1929.

Depuis, l'Équipage a chassé en déplacement en forêt de Senonches et de La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), prenant aussi quelques cerfs en forêt de Bercé.

La meute se compose de soixante-dix chiens bâtards poitevins tricolores, dont la remonte a toujours été assurée par l'élevage, fait au chenil du Luart, d'une vingtaine de chiens annuellement, qui prennent ensuite pension dans les fermes du domaine, de septembre à avril.

Grâce à la continuité d'une sélection méthodique, l'élevage donne à l'Équipage un lot de chiens bien du même type, très fins d'espèce, de taille moyenne, particulièrement vites et avec beaucoup de gorge. L'Équipage est servi par deux hommes montés et un valet de chiens à pied :

La Rosée, premier piqueux, est à l'Équipage depuis plus de trente-cinq ans, et passe pour l'une des meilleures trompes de la Vénerie actuelle; Débucher, second piqueux, est venu à l'Équipage en 1924; La Brisée est un bon valet de chiens.

Le marquis du Luart, père du Maître d'Équipage actuel, prenait son millième cerf en 1905, et le deux millième est aujourd'hui presque atteint.

La moyenne des prises est de quarante-cinq cerfs, entre le début d'octobre et les premiers jours d'avril. Il faut y ajouter celles des quelques sangliers en fin de saison.

La tenue est bleu foncé, gilet, col et parements bouton d'or, culotte de velours bleu, bas blancs et bottes de vénerie.

Parmi les Boutons de l'Équipage nous citerons: le marquis du Luart, Maître d'Équipage, et la marquise du Luart, le comte et la comtesse Ladislas du Luart, le comte et la comtesse Ladislas du Luart, le comte et la comtesse du Luart de Montsaulnin, la comtesse Reille, le comte et la comtesse Louis de Vibraye, le marquis et la marquise d'Harcourt, le marquis de Montmarin, le comte et la comtesse Bernard d'Harcourt, M. B. d'Aillières, le marquis de Vanssay, le vicomte de Vanssay.

Suivent assez régulièrement les chasses : M. et M^{me} d'Aillières, M. et M^{me} Guy de Talancé, le comte et la comtesse Alain de Solages, le marquis et la marquise de Reverseaux, le comte de La Moussaye, M. et M^{11e} Thureau-Dangin, M. Firmin-Didot, le baron du Pouget, le marquis et la marquise de Lévis, le vicomte et la vicomtesse de Marsay, M. et M^{me} de Montuel, M^{me} Berthier, M. Maurice Lamotte, M^{me} Domenech de Cellès, comte et comtesse H. de Champgrand.

La fête de saint Hubert, célébrée pendant de longues années à Saint-Fargeau, avec messe dans la chapelle du château et bénédiction des chiens sur les marches de la cour d'honneur, a été continuée ces dernières années à la Ferté-Vidame avec les mêmes traditions.

Parmi les beaux parcours récents, rappelons celui d'un cerf attaqué en forêt de Bercé, près du Rond de Bel-Air et pris dans l'étable d'une ferme de la commune de Bonloire, après un débucher de plus de 30 kilomètres, ainsi que celui d'un dix cors jeunement attaqué près du Lude, chez le marquis de Talhouët-Roy, et pris en débucher à Baugé (Maine-et-Loire), dans les jardins de la baronne de La Motte, après une chasse de près de 40 kilomètres.

D'autres très belles chasses peuvent être citées, entre autres celle d'une troisième tête, attaquée en forêt de Vibraye et prise en débucher près de Savigny-sur-Braye; celle encore d'un daguet attaqué aux Loges, en bordure de la grande route Le Mans-Vendôme, et pris à Bouher, tout près du village du Luart, à 30 kilomètres en ligne droite du lancer.

Une autre très jolie chasse fut celle d'une quatrième tête attaquée dans les bois de Feuillet, chez M. Lamotte, non loin de l'étang des Personnes (Orne), et qui, après avoir traversé la forêt de Longny et les bois de Charencey débucha vers le Perche et fut portée bas près de la Guimandière, chez M^{me} Delapalme, après un parcours d'une vingtaine de kilomètres en plaine.

Bien des hallalis mouvementés figurent dans les annales de l'Équipage, entre autres celui, raconté par M. Beauvais de Saint-Paul, dans son livre Souvenirs d'un vieux Louvetier, au sujet d'un cerf dix cors pris par l'Équipage en 1881:

[«] Après avoir été chassé pendant deux ou trois heures, un magni-

fique cerf de la forêt de Perseigne vint tenir les abois vers le Triage des Quatre-Gardes ou de Launay, au bord d'une immense crevasse, de 30 à 40 pieds de profondeur, due à l'extraction de la mine de fer.

- » Le marquis du Luart Père du Maître d'Équipage actuel voulut servir l'animal au couteau et passait un peu derrière lui, lorsque celui-ci se retournant, le chargea et le précipita au fond du gouffre.
- » Le cerf, emporté par son élan, sauta dans le vide pour venir s'abattre au fond de la carrière, où le marquis du Luart, cependant mal remis de sa chute, put néanmoins le servir. »

Nous terminerons ces trop courtes notes par une anecdote de chasse, qui se raconte encore aujourd'hui et que l'on attribue au Père du Maître d'Équipage, non pas qu'elle soit moins vraisemblable actuellement — car tout veneur de tradition doit dire à chacun ses vérités pendant la chasse — mais simplement par pur scrupule d'exactitude!

Le marquis du Luart, donc, au cours d'une chasse difficile, rattrape à plein galop un cavalier nouveau venu à la Vénerie et qui, avec beaucoup de succès, mais encore plus d'inexpérience, pour ne pas dire autre chose, chassait à vue, bien détaché devant les chiens.

Le Maître d'Équipage aborde l'importun et questionne :

- « Savez-vous ce que nous chassons? »
- « Un cerf, je crois, Monsieur », répond notre cavalier, tout fier d'être consulté par le Maître d'Équipage en personne.
- « Un cerf! alors merci, Monsieur lance le Marquis en tournant bride je finissais par croire que c'était vous! »